Solidaires DOUANES
Section de Bourgogne

Mmes MOINDROT et MARCEAUX
co-secrétaires de la section Solidaires Douanes Bourgogne

à

Madame LARMAND CANITROT
directrice régionale de Dijon
12 rue Montmartre
21000 DIJON

Objet : Restructurations OPCO AG dans votre circonscription à échéance 2020

Madame,

Nous constatons une accélération importante des restructurations qui frappent durement les collègues OPCO et AG de notre administration. Ce processus s'exerce principalement par la centralisation de l'ensemble des missions relevant de ces deux branches : comptabilité, TSVR, remboursements TICPE, fiscalité énergétique, tabacs,… Le dédouanement est lui aussi touché, du fait de la mise en place du dédouanement centralisé national et de la montée en puissance des centres d'expertise du SGC.

Enfin, les services des directions régionales sont eux-mêmes très menacés. Par la disparition explicite de certains services, comme les SRE, directement pointés comme voués à la disparition par une réponse ministérielle du 24 janvier 2017 à une interpellation parlementaire. D'autre part, la logique administrative ne peut pas être celle du maintien de services supports alors que les bureaux et brigades ont disparu. Ainsi, lors de leur venue en Auvergne le 10 mars 2017, Mme Debaux et M. Lopes ont explicitement reconnu la fermeture de cette direction à une échéance voisine de 2020.

Ce mouvement de destructions d'emplois concerne l'ensemble du territoire douanier, au-delà donc même des seules implantations que la direction générale a reprises sur le document : « Perspectives d'évolution du réseau AGCO – Mesures susceptibles d'être examinées en CTSD à compter du 1er janvier 2017 pour mise en œuvre d'ici 2020 ». Lors d'une audition du 3 mars 2017, Mme Debaux a bien précisé à nos secrétaires généraux qu'il ne fallait pas comprendre cette liste au conditionnel : ces implantations fermeront toutes.

Notre connaissance du tissu local, les informations que nous avons pu collecter et additionner les unes aux autres nous permettent de rajouter à cette liste, pour votre circonscription, un certain nombre de bureaux et de postes que nous vous détaillerons dans le tableau ci-dessous. Au-delà même des bureaux qui fermeront et en-dehors des services centralisateurs dont l'objet même est de fermer les structures, les bureaux de douane perdent tous des compétences et ne seront pas en mesure d'accueillir les collègues des bureaux annoncés en fermeture « sèche ».
L'accord d'accompagnement social s'avère une plaisanterie inopérante, comme notre syndicat le savait dès sa conception et c'est pourquoi nous avions refusé de le signer. Aucun reclassement massif significatif dans les services DGFIP du département dans lequel se trouve l'implantation douanière supprimée n'aura lieu, la DG l'ayant reconnu au cours des deux audiences mentionnées *supra*.

Mme Debaux multiplie les déclarations catastrophistes à nos représentants : « il faut se préparer à de grandes migrations douanières », « pour certaines régions, il n'y aura pas de solution », « il n'existe pas de solution miracle », « les agents ne doivent plus croire à un schéma territorial fantasmé », etc. Elle a indiqué également à plusieurs reprises qu'il était hors de question de maintenir les agents en surnombre au-delà des deux ans prévus à compter de la date de fermeture prononcée en CTSD.

Les cellules sociales chargées d'accompagner les agents ne formulent aucune proposition concrète et donc ne servent à rien.

La cartographie douanière des implantations OPCO AG à une échéance décente au regard d'une vie humaine, à savoir 10 ans, est systématiquement refusée à nos représentants nationaux.

L'arithmétique, basée sur le constat que l'on supprime des postes presque partout, ne nous permet pas d'indiquer à nos collègues où des solutions pérennes d'implantation professionnelle, et donc de vie familiale, se situent.

Il est donc devenu crucial, pour nos collègues, pour leur vie professionnelle et donc leur avenir personnel et familial, de pouvoir disposer de toutes les informations. Sur votre circonscription, nous comptabilisons **25 suppressions de postes**, répartis comme suit. Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer l'exactitude des informations reprises dans ce tableau

	Emplois de référence aujourd'hui	Emplois conservés ensuite	Emplois supprimés à échéance 2020
Bureau d'Auxerre : fusion des services Douane/RL/Viti	13	12	**-1**
Bureau de Nevers : suspendu à décision politique	3	2 (sous réserve car changement de gouvernement possible)	**-1** (même réserve)
Bureau de Mâcon : pôle fiscalité/CI basculé en viticulture	10	9	**-1**
Centre de viticulture de Beaune (après fusion RL/viti : 4+3)	7	5	**-2**
Centre de viticulture de Dijon (fusion RL/viti:7+11)	18	12	**-6**
Recette interrégionale de Dijon (fusion des RR Dijon et Besançon)	34	25	**-9**
Division	3	2	**-1**
Direction interrégionale : BHR	1	0	**-1**
BSI de Chalon : fusion avec BSI de Dijon	9	6	**-3**
TOTAL	98	73	**-25**

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice régionale, nos respectueuses salutations.

Pour Solidaires Douanes,

Les co-secrétaires de la section Bourgogne